

**JOURNÉE
CONTRE**



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

**24 NOV
2022**

parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi

GUIDE DE L'ORGANISATEUR



Ce Guide de l'organisateur est à destination de tout acteur souhaitant s'engager dans l'organisation d'un événement dans le cadre de la Journée contre la précarité énergétique.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	La Journée contre la précarité énergétique.....	3
1	Imaginer votre événement.....	5
2	Labelliser votre événement et adhérer à la charte événementielle....	8
3	Communiquer autour de votre événement.....	10
CONTACT ET LIENS UTILES		12

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !

journee.precarite.energetique@gmail.com





INTRODUCTION

La Journée contre la précarité énergétique

Le 24 novembre 2022 aura lieu la seconde édition française de la Journée contre la précarité énergétique.

Avec l'accroissement de la précarité, la mauvaise qualité énergétique de millions de logements et l'explosion des coûts de l'énergie et du logement, de plus en plus de ménages n'ont pas les moyens de se chauffer correctement, ou se ruinent pour le faire, avec de graves conséquences sur leur santé et leur budget.

Au carrefour des enjeux sociaux et écologiques, **la précarité énergétique est une forme de mal-logement qui touche 12 millions de personnes en France**. Pourtant, ce phénomène massif est encore trop souvent absent dans la conscience collective et dans les médias, alors que le grand chantier de la rénovation énergétique et la lutte contre le mal-logement devrait mobiliser toutes les énergies.

La Fondation Abbé Pierre et plus d'une vingtaine d'organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique sont à l'origine d'une journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique, dont la seconde édition aura lieu le 24 novembre 2022. Présente sur tout le territoire au travers d'une campagne de sensibilisation et d'événements ouverts au grand public, cette journée permettra de rendre visible ce phénomène auprès des décideurs nationaux et du grand public, en valorisant les initiatives publiques et associatives de lutte et de prévention territoriale.

Vous souhaitez ORGANISER UN ÉVÈNEMENT pour la Journée contre la précarité énergétique ?

En participant à la Journée contre la précarité énergétique, vous ancrez votre action dans une dynamique collective et nationale, et bénéficiez de la communication officielle de l'évènement. Ce guide est là pour vous aider à organiser un évènement dans le cadre de la Journée contre la précarité énergétique.



3 étapes :

1

Imaginer votre évènement

2

Le labelliser et adhérer à la charte d'engagement

3

Communiquer autour de votre évènement

S'ENGAGER POUR

la Journée contre la précarité énergétique, c'est :

- ✓ **Soutenir et accompagner** les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique.
- ✓ **Sensibiliser** le grand public à ce phénomène et aux difficultés rencontrées par les ménages qui en sont victimes.
- ✓ **Promouvoir et soutenir** le développement de dispositifs d'aide à la rénovation et au paiement des charges énergétiques.
- ✓ **Encourager** la mobilisation des pouvoirs publics locaux et nationaux dans cette cause au carrefour des enjeux climatiques et sociaux.

**1**

Imaginer votre évènement

Consultez le programme de l'année précédente pour vous donner des idées !

BOÎTE À IDÉES

quelques exemples d'actions à organiser

ACTIONS EN LIGNE

- Conférence, table ronde ou webinaire avec une sélection d'acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, représentants politiques, ou de ménages concernés
- Publication de rapports, lancement d'études
- Lancement d'une pétition ou d'une tribune, signée par des particuliers, des associations ou des élus pour encourager des annonces gouvernementales
- Création de vidéos de sensibilisation
- Quizz, jeux
- Rédaction d'un article pour un site Internet, un média
- Relais d'infographies ou d'article sur les réseaux sociaux

VISITES, PORTE OUVERTES

- Visites de chantiers de rénovation : visite de rénovations modèles ou innovants et de chantiers en cours, en présence des habitants, et présentés par des conseillers, des architectes ou/et des artisans
- "Balades thermiques" pour sensibiliser sur la mauvaise qualité de notre parc de logement

- Chantiers d'auto-réhabilitation participatifs
- Ateliers sur la thématique de la rénovation et des écogestes
- Formation professionnelle/ sensibilisation à la précarité énergétique au sein de votre entreprise

INFORMATIONS, STANDS

- Tenir un stand d'information sur un lieu fréquenté (place publique, marché, centre commercial, ...) afin de sensibiliser le plus grand nombre et identifier les ménages en situation de précarité énergétique
- Porte-à-porte pour informer sur les aides à la rénovation et au paiement des charges

INTERPELLATION

- Organisation d'un happening, d'un rassemblement ou d'une manifestation
- Récoltes de fonds pour financer des travaux de rénovation de passoires thermiques habitées par des ménages modestes, course à pieds dans les rues au profit de la lutte contre la précarité énergétique

CRITÈRES

- Votre évènement doit avoir lieu dans la semaine précédent ou suivant la date du 24 novembre 2022.
- À l'échelle locale ou nationale, toutes les actions sont possibles tant qu'elles respectent la charte évènementielle. Elles doivent avoir pour but de sensibiliser sur la précarité énergétique, et d'informer sur les dispositifs de lutte pérenne contre ce phénomène.
- La situation sanitaire en novembre 2022 étant pour le moment impossible à prévoir, si vous organisez des événements en personne nous vous encourageons à prévoir les dispositions nécessaires au respect des gestes barrières et aux mesures de distanciation sociale.

FINANCEMENT

Nous ne fournissons pas de soutien financier aux organisateurs. Vous pouvez néanmoins essayer d'obtenir des financements ou un soutien logistique ou de communication pour votre activité, en contactant des partenaires potentiels : mairies et autres collectivités locales, entreprises locales, associations...

Si besoin, vous pouvez faire participer « à prix libre » en proposant aux participants de laisser la somme de leur choix pour financer l'organisation. Rappelez-vous simplement que les événements de la Journée contre la précarité énergétique ne doivent pas avoir de caractère commercial ou avoir pour but de financer votre organisation.

**PARCE QU'IL
EST INDIGNE
D'AVOIR
FROID
CHEZ SOI**





2 Labelliser votre événement et adhérer à la charte événementielle

ENREGISTREMENT DE VOTRE ÉVÈNEMENT dans le programme officiel de la Journée contre la précarité énergétique

Etape 1 : Une fois que votre projet d'évènement est mûr, faites le labelliser et figurer sur la carte des événements officiels de la Journée contre la précarité énergétique, en remplissant [ce formulaire en ligne](#).

Etape 2 : Les événements sont modérés. Si votre événement correspond aux critères de labellisation, il sera officiellement enregistré au programme de la Journée contre la précarité énergétique.

- Nous vous enverrons les outils de communication liés à l'évènement sur l'adresse email renseignée, et votre événement sera recensé sur le programme officiel de la journée.
- Votre email sera ajouté à une boucle de diffusion sur laquelle vous recevrez des informations complémentaires au fur et à mesure de l'organisation de la Journée et de la création des outils de communication.

Afin d'apparaître sur la carte des événements, et nous permettre de visibiliser votre action sur les réseaux sociaux officiels de la Journée contre la précarité énergétique, à l'approche de la date de l'évènement nous vous demanderons de nous envoyer les éléments suivants :

- Visuel de l'évènement et/ou logo de votre organisation
- Titre de l'évènement
- Date et horaire de l'action
- Confirmation du format et adresse exacte de l'évènement (si événement digital, lien visio pour y accéder)
- Courte description de l'évènement et public cible
- Lien vers la page ou le site internet à visiter pour inscription à l'évènement
- Toutes informations qui vous semblera utile de préciser

LA CHARTE ÉVÈNEMENTIELLE

L'objectif principal de l'évènement est l'information et la sensibilisation du grand public et des pouvoirs publics à la précarité énergétique, et aux moyens de lutte pérenne contre ce phénomène. Cette charte s'applique à chaque étape de l'évènement, et contribue à valoriser les signataires qui s'engagent fermement dans une démarche vertueuse. Nous relayerons dans notre communication officielle et labellerons les manifestations qui se seront résolument engagées dans ce processus. En inscrivant leurs évènements au programme officiel de la Journée contre la précarité énergétique, les organisations signataires s'engagent à ce que :

1. **Les actions labellisées permettent d'aller dans le sens d'une amélioration de la situation économique, sociale ou/et sanitaire des ménages concernés.** Concernant les actions de rénovation labellisées par la JPE, elles doivent encourager les rénovations globales et performantes, visant une amélioration significative et pérenne des performances énergétique du logement (réalisation du maximum de travaux avec une vision globale en une étape, si nécessaire phasage des travaux en étapes en veillant à ne pas créer de pathologies ou impasses de rénovation, en lien avec les recommandations du Rapport ADEME, La rénovation performante par étapes). Une vigilance accrue sera exercée par rapport aux approches promouvant les rénovations geste par geste non coordonnées, qui ne règlent pas le problème de façon satisfaisante.

exemple d'évènements proscrits : Opérations "isolations à 1 euro"

2. **Toute récupération commerciale destinée uniquement à vendre des services, prestations et équipements, ou ayant pour but de financer l'organisation en question ne sera pas labellisée.**

exemple d'évènements proscrits : "- 20% sur les chaudières à l'occasion de la journée contre la précarité énergétique"

3. **La logistique (organisation, communication, installation, désinstallation) des évènements et la sécurité des personnes participant à ces manifestations est assurée par les organisations.**
4. **L'impact environnemental de ces évènements est limité** (économiser les ressources énergétiques et favoriser une communication éco responsable; privilégier l'utilisation de produits et d'installations réutilisables et recyclables; réduire, trier et valoriser les déchets.)

En cas de non respect de ces engagements, nous supprimerons sans préavis l'action inscrite au programme officiel et demanderons aux participants de ne plus inscrire la communication autour de leur évènement dans le cadre de la Journée contre la précarité énergétique (utilisation du logo, de la charte graphique...)

**3**

Communiquer autour de votre évènement

COMMUNIQUEZ autour de vous et MOBILISEZ en local

N'oubliez pas de communiquer localement sur votre action et d'y inviter du monde.

- Dès maintenant, [diffusez le Save The Date](#) ou envoyez un mail à votre réseau pour les prévenir de votre participation à la Journée contre la précarité énergétique et pour les inviter à votre évènement.
- Au moins 30 jours avant le jour J, [contactez la Mairie](#) et le bulletin communal, pour les tenir au courant de l'initiative et les inciter à la soutenir.
- **Faites un article** dans une de vos lettres d'informations, sur votre site Internet.
- **Communiquez sur les réseaux sociaux** (vous pouvez créer un évènement sur Facebook, etc.). Des supports et exemples de posts vous seront mis à disposition.
- **Imprimez un flyer ou des affiches** à mettre dans les lieux publics et commerciaux locaux, chez plusieurs associations locales, dans votre Mairie, à la poste, dans les écoles et université, dans les centres de santé...
- Nous vous conseillons aussi de **contacter les médias locaux** (presse, radio, TV, ...) qui sont souvent preneurs de ce genre d'initiatives.
- Par ailleurs, nous vous invitons à **convier des acteurs locaux** (Associations, entreprises, magasins, commerces, etc.) à participer à votre opération. Ceux-ci apporteront une plus-value à votre opération comme par exemple une participation accrue du public, l'organisation d'une activité ludique, un soutien logistique, des dons en nature, etc...

Téléchargez les OUTILS DE COMMUNICATION mis à votre disposition

Pour vous aider dans la promotion de votre évènement, nous vous mettrons à disposition :

- Le logo et la charte graphique de la Journée contre la précarité énergétique
- Des affiches officielles avec un encadré où vous pourrez renseigner le lieu et la date de votre évènement dans l'encart prévu à cet effet
- Le [Save The Date](#), un bandeau de signature mail
- Des visuels et des bannières pour communiquer sur vos réseaux sociaux (Twitter, Facebook et autres)
- Des exemples de publications pour les réseaux sociaux
- Un modèle de Courrier à la Mairie

✓ L'ensemble de ces outils de communication vous est transmis suite à l'enregistrement de votre évènement, et est disponible en téléchargement dans l'onglet "[Ressources](#)" du site de la Journée contre la précarité énergétique.

Partagez-nous les PHOTOS de votre évènement

Le jour de votre évènement, n'hésitez pas à prendre des photos, à les poster sur vos réseaux et à nous les envoyer ensuite à journee.precarite.energetique@gmail.com nous serons ravis de les utiliser dans nos communications, pour montrer à quoi ressemble concrètement la Journée contre la précarité énergétique.



CONTACT ET LIENS UTILES

En fonction de vos besoins, nous pouvons vous transmettre différents types d'outils et de supports. **Pour toute demande, contactez-nous par email à l'adresse : journee.precarite.energetique@gmail.com**

Le site internet de l'évènement : www.journee-precarite-energetique.fr



[Page twitter](#)



[Page LinkedIn](#)



[Page facebook](#)

Pour en savoir plus sur la précarité énergétique :
[Site de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique](#) (ONPE)

**JOURNÉE
CONTRE LA
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** **24 NOV
2022**
parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi